

Paiement RSI pour une EURL APRES LJ

Par dmj, le 15/02/2016 à 16:43

Bonjour,

La liquidation judiciaire de mon EURL a été prononcée à compter du 30 juillet 2014, le RSI me réclame les cotisations des 3 ème et 4 ème trimestre 2014. Sont-ils dans leur bon droit ?